



Réunion du Conseil d'établissement Procès-verbal

Mercredi 13 octobre 2021 à 18 h 30

Étaient présents :

Parents		Équipe-école	
x	Amélie Boudreau	x	Geneviève Bergeron
x	Jessica Durocher	x	Lucie Dion
x	Julie Lavoie	x	Julie Dupont
	Annick Martinet		Marina Quirion
	Caroline Morin	x	Lynn Rousseau
x	Édouard Poulin	x	Karine Simard
		x	Éliane Arsenault

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté, madame Éliane Arsenault, directrice, souhaite la bienvenue aux membres et la rencontre débute à 18 h 40.

2. Nominations :

2.1 Président(e) du conseil d'établissement

Monsieur Édouard Poulin se propose à titre de président du conseil d'établissement pour la présente année, lequel est élu à l'unanimité.

2.2 Secrétaire de rencontre

Madame Julie Dupont se propose à titre de secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Édouard Poulin fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Amélie Boudreau et appuyé par madame Karine Simard d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant à la section Adoption :

- Adoption des règles de régie interne

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021

Un survol du procès-verbal de la dernière rencontre du conseil d'établissement de juin est fait. Les suivis suivants sont apportés :

- Correction au Code de vie : les shorts et les jupes doivent être portés à la longueur du bras incluant les doigts de la main, et non aux genoux.
- Même si légalement, on ne peut interdire les arachides dans les écoles, il est essentiel de sensibiliser tous les parents et les enfants aux allergies alimentaires.
- Gala Méritas : la formule sera discutée avec l'équipe des enseignants, car une reconnaissance est mise en place cette année avec les Étoiles de la semaine.
- La visite avant le début de l'année par l'enfant et ses parents des élèves de la maternelle sera à revoir. Différentes formules seront analysées par l'équipe des enseignantes du préscolaire.

Il est proposé par madame Amélie Boudreau et appuyé par monsieur Édouard Poulin d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021 avec les modifications mentionnées.

5. Parole au public

Il n'y a pas de public.

Approbation

6. Sorties et activités de l'année

Madame Geneviève Bergeron, présente les cours hors école (CHÉ) pour l'année.

Présentation de l'offre culturelle du préscolaire par madame de Lucie Dion; toutes ces activités sont gratuites. La sortie de fin d'année aura lieu le 13 juin 2022 à la « Bergerie en herbe » à Martinville. Cette sortie est payée par les parents (environ 25\$).

L'offre culturelle pour les autres niveaux scolaires suivra.

Il est proposé par Lynn Rousseau et appuyé par Julie Lavoie d'approuver les CHÉ avec les précisions apportées.

7. Budget 21-22 : mesures dédiées

La direction présente le tableau de planification de l'utilisation des mesures dédiées.

L'utilisation de la mesure Aide aux parents est discutée. La direction vérifiera à faire : vérifier la possibilité d'offrir une conférence (ergothérapeute) afin outiller les parents concernant la motricité globale et fine chez l'enfant.

Il est proposé par Jessica Durocher et appuyé par Geneviève Bergeron d'approuver la planification de l'utilisation des mesures dédiées pour la présente année scolaire.

Adoption

8. Budget du fonctionnement du CE

Le budget du fonctionnement du CE (243\$). Le montant servira à du gardiennage pour permettre aux parents d'assister aux rencontres du CÉ. Le résiduel servira à une reconnaissance sociale pour les membres du CÉ.

Il est proposé par Amélie Boudreau et appuyé par Julie Lavoie d'approuver le budget de fonctionnement du CE.

9. Règles de régie interne

Les membres du conseil d'établissement survolent les règles de régie internes. On apporte les précisions suivantes au point 9 : Le parent qui s'absente a la responsabilité de contacter le parent substitut (Claudy Plante). Aussi, l'enseignant qui s'absente doit contacter l'enseignant substitut (France Destroismaison).

De plus, il faut avertir la direction, afin de s'assurer que le quorum est respecté, et éviter de faire déplacer les membres si une rencontre devait être annulée.

Le point 13.1 est modifié pour : Les documents seront imprimés au besoin.

Enfin, les membres présents confirment n'avoir aucun conflit d'intérêts.

Il est proposé par madame Lucie Dion et appuyé par madame Lynn Rousseau d'approuver les règles de régie interne du conseil d'établissement.

10. Dépôt du PV de l'AGA ;

Le PV de l'AGA sera envoyé par la direction aux parents du CE.

11. Calendrier des rencontres

Élaboration du calendrier de rencontres, lesquelles se tiendront à 18h30 :

- | | |
|--------------------|-----------------|
| - 12 octobre 2021 | - 12 avril 2022 |
| - 30 novembre 2021 | - 17 mai 2022 |
| - 15 février 2022 | - 21 juin 2022 |

12. Informations et Correspondances

12.1 Direction

o Tonus

Une présentation de l'offre de service de Tonus est faite par la direction. Après échanges des expériences des années passées, les membres du conseil d'établissement ne souhaitent pas avoir d'activités parascolaires pour la prochaine année scolaire avec l'équipe de Tonus.

○ **Photocopies vs fournitures scolaires**

Une évaluation des coûts reliés aux frais de photocopies sera effectuée pendant l'année scolaire 2021-2022 pour valider les frais réels chargés aux parents.

12.2 Service de garde

○ **Dineurs vs SdeG**

Madame Lynn Rousseau présente et explique la différence entre le service des dineurs et le service de garde, soit les ratios et les animations d'activités. Le nombre dans chacun des services est de 282 élèves au service des dineurs (le ratio est 1 surveillant pour 60 élèves) et de 216 élèves au service de garde (le ratio est 1 éducatrice pour 20 élèves).

12.3 Président du conseil d'établissement

Aucun point

12.4 Représentante de l'OPP et de la Fondation = Corpo

Madame Jessica Durocher et madame Éliane Arsenault participeront à la rencontre le 19 octobre prochain.

12.5 Représentant du comité de parent

Madame Jessica Durocher ira à la première rencontre le 14 octobre 2021.

13. Varia

Aucun point

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Karine Simard et appuyé par madame Julie Lavoie d'approuver la levée de l'assemblée à 21 h 05.

Signatures :

Directrice :

Éliane Arsenault

Président du CÉ :

Édouard Poulin
